

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
-----  
DEPARTEMENT DU DIAMARE  
-----  
ARRONDISSEMENT DE MAROUA III  
-----  
COMMUNE DE MAROUA III  
-----  
COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
FAR-NORTH REGION  
-----  
DIAMARE DIVISIONAL  
-----  
MAROUA III SUBDIVISIONAL  
-----  
MAROUA III COUNCIL  
-----  
INTERNAL TENDERS BOARD  
-----

**MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAROUA III**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE DE MAROUA III**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°05/AONO/C-MRAIII/CIPM/SIGAMP/TR/2026 DU 06 AOÛT 2026 POUR LES TRAVAUX**  
**D'AMÉNAGEMENT DE L'AXE LÉGION DE GENDARMERIE DE DOUGGOI - MAISON HAMADOU**  
**MATCHOUGUEL (200 ML) (8KM), DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-**  
**NORD.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**1- Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, EXERCICE 2026, le Maire de la Commune de MAROUA III, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AXE LÉGION DE GENDARMERIE DE DOUGGOI - MAISON HAMADOU MATCHOUGUEL (200 ML).

**2- Consistance des travaux**

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- SERIE 000 : LES INSTALLATIONS DE CHANTIER ;
- SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
- SERIE 300 : OUVRAGE DES TRAVERSES
- SERIE 400 : INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX

**3- Tranches/Allotissement**

Les travaux ne sont pas subdivisés en tranches et/ou en lots

**4- Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de TROIS (03) MOIS.

**5- Coût prévisionnel**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINDDEVELS, EXERCICE 2026, pour un coût estimatif total de Dix Sept millions (50 000 000) de Francs CFA (TTC) reparté comme suit :

| INTITULE DU PROJET | COUT DU PROJET (EN FCFA) | ANNEE DE L'EXERCICE |
|--------------------|--------------------------|---------------------|
| POUR LES TRAVAUX   | 19 700 000               | 2026                |

|                                                                                                           |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| D'AMÉNAGEMENT DE L'AXE<br>LÉGION DE GENDARMERIE<br>DE DOUGGOI - MAISON<br>HAMADOU MATCHOUGUEL<br>(200 ML) |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|

#### 6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

#### 7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement du MINDEVEL de l'EXERCICE 2026.

#### 8- Mode de soumission

La soumission sera faite exclusivement en ligne et via la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

#### 9- Cautonnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Trois cent quatre-vingt-quatorze mille (394 000) de francs CFA**, accompagnée du récépissé délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC). La caution de soumission devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables de 7h 30 à 15h 30 dans le service technique de la Mairie de MAROUA III dès publication du présent avis. Tel 693580883/676903636

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

#### 11-Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt Un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 12-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de MAROUA III au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipal de la commune d'une somme non remboursable **Trente Mille (30 000) francs CFA** au titre des frais

d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

### 13- Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO-LEPS au plus tard le 31 AOÛT 2026 à 13h 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible pour la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°05/AONO/C-MRA/III/CIPM/SIGAMP/TR/2026 DU 06 AOÛT 2026 POUR LES TRAVAUX**  
**D'AMÉNAGEMENT DE L'AXE LÉGION DE GENDARMERIE DE DOUGGOI - MAISON**  
**HAMADOU MATCHOUGUEL (200 ML), DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE**  
**L'EXTREME-NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

« Copie de sauvegarde », et une copie physique de l'Original du cautionnement provisoire et du récépissé de consignation délivré par la caisse de dépôt et de Consignation (CDEC) en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

### 14- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être en cours de validité impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après épuisement du délai de 48 heures accordé par la commission, l'offre sera rejetée.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission timbrée datée et acquittée à la main, délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances accompagnée du récépissé de dépôt CDEC.

### 15- Ouverture des plis

L'ouverture des plis (Pièces administratives, Offres Techniques et Financières) se fera en un temps via la plateforme COLEPS aura lieu le 31 AOÛT 2026 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA III dans la salle des actes de la Mairie de MAROUA III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 16- Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accorder pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence et/ou non-conformité de la caution de soumission timbrée, datée et acquittée à la main accompagnée du récépissé de dépôt CDEC ou le reçu de versement dès l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de l'attestation de catégorisation de l'entreprise
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- g) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- h) Absence de la charte d'intégrité dûment remplie et signée sur l'honneur ;
- i) Absence de l'engagement social et environnemental dûment remplie et signée sur l'honneur ;
- j) Non satisfaction d'au moins de 70% des critères essentiels.

### 2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

|    |                                                                                                                                                                                                                                        |         |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. | Une attestation de catégorisation dans le domaine de BTP (catégorie C et D) « Expérience dans le domaine de Routes »                                                                                                                   | oui/non |
| 2. | La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)                                                                                                          | oui/non |
| 3. | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site                                                                                                                                         | oui/non |
| 4. | Preuve d'acceptation des conditions du marché Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) parafé à chaque page, signé à la dernière avec la mention lu et approuvé ; |         |
| 5. | Présentation de l'offre.                                                                                                                                                                                                               |         |

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 17- Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

18- Nombre maximum de lots :

SANS OBJET

19- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

20- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures (7h 30 à 15h 30) ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III, dès publication du présent avis, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

21- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

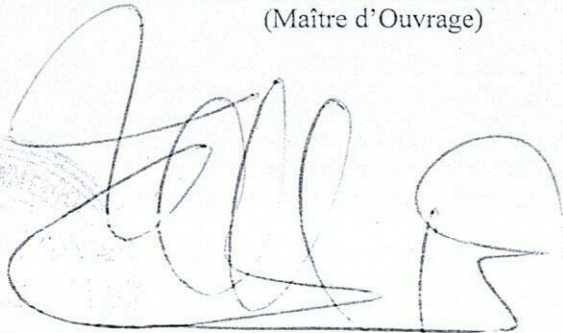
« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 25 / 699 37 07 48 » et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ..... Ou le MO au numéro 676 90 36 36/693 58 08 83

MAROUA, le 06 Juin 2025  
Le Maire de la Commune de MAROUA III  
(Maître d'Ouvrage)

**COPIE :**

- DDMINMAP/DIA
- ARMP
- PRESIDENT CIPM
- SIGAMP/CA-MRAIII
- AFFICHAGE/CHRONOS./-



Hamidou Gado